

Le
petit

Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #08 - Juillet 2022

TOUS AUX JOUTES ! p.6

Finales des championnats de France
les 27 et 28 août au Bassin nautique.



Joute sur le Rhône - 1962

Retrouvez votre
ticket d'entrée*
pour les finales des joutes
27 & 28 août 2022
* valable pour une seule
entrée et une seule
personne

Vous souhaitez vendre ou acheter un bien !

Sébastien, Romain, Frédéric, Enzo et Jérémie vous accompagneront.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.crinier-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

**Des agents
commerciaux**
(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #08

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-11 Dossier

TOUS AUX JOUTES

p 12-15

Du côté de l'agglomération

LES TRANSPORTS EN

COMMUN

p 17 C'est voté !

p 18-25

La vie de la commune

• Environnement • Travaux

• Culture • Solidarité •

Scolarité •

p 27-29 Pour infos

p 30-35

La vie de nos associations

p 36 Etat-civil

p 37 Patrimoine

p 38 Tribunes

p 40 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004

38670 Chasse-sur-Rhône

Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30

Mardi : 8h30- 12h et 13h30- 17h30

Mercredi : 8h30 -12h et 14h-17h

Jeudi : 8h30 -12h et 14h-17h30

Vendredi : 8h30 -12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de

Chasse-sur-Rhône

Tirages : 3 000 exemplaires

Dépôt légal de parution

Photo couverture : Section patrimoine MJC

Directeur de la publication :

Christophe Bouvier

Rédaction : pôle communication /

Mathilde Rozier

Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône /

associations / freepick

Conception/réalisation :

Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.



**LE MOT
DU MAIRE**



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

DES ELECTIONS, UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ?

Chers Chassères,

Nous sortons d'une longue séquence électorale qui a vu s'enchaîner les élections présidentielle puis législatives ainsi que les records d'abstention.

A la lumière des résultats, se dessine **une opinion publique fragmentée** comme jamais dans l'histoire de la V^{ème} République.

Notre commune en est la parfaite expression avec **une seule voix d'écart** entre les deux candidats du deuxième tour de l'élection présidentielle et **seulement 68 % de participation**.

De même, si les résultats nationaux des élections législatives font émerger quatre forces politiques (NUPES, Ensemble, LR, RN), à Chasse-sur-Rhône, ce sont les deux plus opposées (NUPES et RN) qui arrivent loin devant les autres, mais loin derrière **l'abstention à 61 % !**

Conséquence nationale, aucune majorité absolue ne se dégage à l'Assemblée. Cette situation doit être saisie comme **une opportunité par le Gouvernement et la majorité présidentielle**.

Une opportunité de sortir des postures pour construire ensemble du compromis et du consensus.

Une opportunité pour sortir de l'exercice vertical du pouvoir, qui a atteint son paroxysme lors du précédent quinquennat, en écoutant dès maintenant la voix des oppositions, des territoires et de leurs élus.

A Chasse-sur-Rhône, nous l'avons vécu directement avec **le projet d'élargissement de l'A46**. Ce projet fait l'unanimité contre lui de la part des élus locaux, au-delà des étiquettes politiques. Ce projet fait l'unanimité contre lui de la part de la population qui s'est prononcée de manière défavorable dans l'enquête publique réalisée l'été dernier.

Vous l'avez à nouveau exprimé avec force lors de la réunion publique du 27 juin que nous organisons à ce sujet avec l'association *Fer Autrement*. Plus de 250 personnes étaient présentes.

Malgré cette opposition unanime, **le précédent Gouvernement avait choisi de passer en force.**

Voilà une opportunité, voilà un projet concret, qui doit permettre au nouveau Gouvernement de montrer qu'il est désormais prêt à construire des solutions avec les élus de tous bords.

Nous avons des propositions. Nous sommes constructifs car le statut quo n'est pas possible. Trop de pollutions, trop d'accidents, trop de bouchons !

Ensemble, le 27 juin, nous avons tendu la main, au gouvernement de la saisir !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

1. GRAND NETTOYAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 20 mai - Petits et grands du quartier des Barbières ont répondu présents lors de l'appel au grand nettoyage des encombrants. Les enfants ont pu découvrir des ateliers et jeux de sensibilisation au tri et au recyclage.



2. WEEK-END DE FÊTE AU PARC DU CHATEAU

Vendredi 10 juin avec la fête de l'été, organisée par le Centre social pour ses 40 ans, samedi 11 et dimanche 12 juin avec le festival de musique Musi'Colors, organisé par l'école de musique.



3. L'AFRIQUE ET DES VOLCANS

Les enfants ont présenté leurs spectacles de fin d'année, jeudi 9 et 16 juin, qui portaient sur les thèmes de l'Afrique et des volcans à la salle Jean Marion.



4. PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Ateliers avec les parents d'élèves et conseil d'école extraordinaire.



5. GILLES, CONDUCTEUR DE BUS ET FORMATEUR DE SÉCURITÉ

Chaque année, Gilles rend visite aux classes des écoles chassères pour travailler autour de l'exercice d'évacuation des bus et les informer du comportement à adopter face à un incident.



AGENDA

DES ÉLUS

1. 6 avril • Sandrine Renaud, adjointe au Maire, reçoit le trophée de la formation pour la Mairie de la part de Christian REY, Vice-président de l'association des Maires de l'Isère.



4. 18 mai

Visite du préfet de l'Isère. Le Maire a pu lui présenter les grands projets sur la commune dans le cadre du programme "Petites villes de demain".



2. 8 avril • Les élus chassères présents en nombre pour un conseil municipal extraordinaire avec tous les élus du territoire pour voter contre le projet d'élargissement de l'A46.

5. 1^{er} juin • Les agents municipaux se sont retrouvés pour un moment convivial, l'occasion de célébrer les départs en retraites et médaillés du travail.



3. 8 mai • Défilé et cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale.





TOUS AU BASSIN NAUTIQUE LES 27 ET 28 AOÛT

« La joute est sûrement un des plus vieux sports au monde. Elle a été considérée longtemps comme une réjouissance. Maintenant, il faut la considérer comme un sport. Toutes les méthodes de joute sont belles. Certaines sont plus athlétiques, d'autres plus colorées. Mais il règne à la joute, un état d'esprit spécial, qui fait qu'elle est un sport à part entière ».

Claude Dorme,
historien de la joute

A l'occasion des finales des Championnats de France, les 27 et 28 août, le Petit Chassère présente pour ce numéro de juillet, une édition spéciale dédiée à ce sport, traditionnel et local, spectaculaire et populaire. Un sport aux règles simples mais qui demande une très grande agilité et puissance. Il existe près de 6 méthodes de joute différentes dont les méthodes dites « givordine » et « lyonnaises ». Elles sont pratiquées dans la vallée du Rhône, de Lyon à Avignon mais aussi en Picardie et sur les rives du Lot.

UNE RENCONTRE SPECTACULAIRE

La joute se joue par l'affrontement de deux joueurs sur l'eau, c'est ce qu'on appelle « une passe ». Les joueurs sont sélectionnés par catégorie, définis par l'âge, le sexe et le poids. Les deux bateaux en compétition se distinguent par leur couleur, rouge et bleue. Le tournoi se fait avec l'aide d'un moteur électrique qui permet de maintenir la stabilité du bateau. Les bateaux s'élancent et chaque joueur doit positionner le pic de sa lance au centre du **plastron**⁽¹⁾ de son adversaire, celui-ci est appelé le « neuf ». Au moment du choc, si le joueur ne réussit pas ou s'il tombe, il est alors déclaré perdant, on dit alors qu'il est « mouillé ». Pendant tout le déroulement de la passe, le joueur ne devra pas lâcher la lance tenue des deux pieds comme point d'appui. A bord du bateau, plusieurs participants encouragent le joueur. « La repousse » composée de plusieurs membres de l'équipe, a pour but d'assurer la sécurité en évitant que le joueur chute dans le bateau. Le barreur appelé le « patron » tient la barre et contrôle le moteur.

DE LA TECHNICITÉ POUR DEUX MÉTHODES DE PRÉDILECTION

Dans la vallée du Rhône, il existe deux méthodes de joute : la joute lyonnaise et la joute givordine. La différence ? Le passage du bateau ! Pour la pratique de la joute lyonnaise, le bateau croise à gauche alors que pour la Givordine, le bateau croise à droite.

Cette différence de croisement modifie l'équilibre du joueur sur le **tabagnon**⁽²⁾. **Les sociétés**⁽³⁾, si elles pratiquent souvent les deux méthodes de joute, conservent tout de même leur méthode de prédilection. Les lances vont de 14 pieds (4,6m) à 18 pieds (6m) suivant les catégories.

Il existe deux positions :

La « jambe cassée » : le pied droit calé sur le **taquet**⁽⁴⁾ situé à l'arrière du tabagnon, jambe droite tendue et jambe gauche légèrement pliée à l'avant.

La « jambe tendue » : le joueur est pratiquement en grand écart. Cette position, si elle abaisse énormément le centre de gravité rendant ainsi le joueur plus dur à battre, nécessite un entraînement soutenu aussi bien en souplesse qu'en musculation.

LES CATÉGORIES

Les joueurs sont répertoriés par catégorie, en fonction de leur âge et de leur poids. Il existe 8 catégories :

- **Catégorie cadet léger** : jeune entre 14 et 16 ans de moins de 65 kilos
 - **Catégorie cadet lourd** : jeune entre 14 et 16 ans de plus de 65 kilos
 - **Catégorie junior léger** : jeune entre 16 ans et 20 ans de moins de 70 kilos
 - **Catégorie junior lourd** : jeune entre 16 et 20 ans de plus de 70 kilos
- Au-delà de 20 ans, les joueurs accèdent à la catégorie senior.

Il existe 4 catégories :

- Senior léger : moins de 70 kilos
- Senior moyen : moins de 80 kilos
- Senior mi-lourd : moins de 90 kilos
- Senior lourd : plus de 90 kilos

UN ÉQUIPEMENT LÉGER MAIS SOLIDE !

Le joueur monte sur le bateau, arborant le maillot de son club, ses baskets, son pantalon de joute et ses bas représentant les couleurs de la société de joute. Sans oublier le **bourron**⁽⁵⁾ qui sert à maintenir la main derrière la cuisse pour éviter que le joueur glisse avec la lance.

GAGNER UNE PASSE, TOUT EST UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE !

Gagner une passe, c'est faire tomber son adversaire dans l'eau mais c'est surtout ne pas commettre de fautes sur le bateau. Et il en existe une multitude ! Par exemple, le joueur doit avoir exclusivement 2 points d'appuis sur le bateau, au-delà il est déclaré « mouillé » et donc perdant. D'autres fautes peuvent également entraîner sa défaite comme le lâcher de main : le joueur ne peut pas lâcher la lance de la main de devant ou de derrière.





S'il rate également le neuf, lors du « piquage », il est alors déclaré perdant.

DES CHALLENGES POUR ACCÉDER À LA FINALE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE

« Les challenges », tournois de joute nautique, sont organisés 6 fois par an, cela dépend des années. Ils sont qualificatifs pour les phases finales de championnat en individuel.

Puis les 4 finalistes jouteront pour le titre, cette année à Chasse, les 27 et 28 août. Les clubs peuvent également s'inscrire pour la finale de la coupe de France, c'est une finale de championnat mais par équipe. Le cumul des points des cadets légers aux seniors lourds détermine, sur une journée de bataille, le vainqueur de la coupe de France.

Vocabulaire

- ⁽¹⁾ Plastron : bouclier de joute en bois dont le carré central blanc appelé « neuf » est la cible à atteindre par l'adversaire
- ⁽²⁾ Tabagnon : plate-forme où se tient le jouteur
- ⁽³⁾ Société : club de joute
- ⁽⁴⁾ Le taquet : partie du tabagnon qui permet au jouteur de venir caler son pied droit pour lui permettre de se mettre en position et garder un appui pendant l'effort
- ⁽⁵⁾ Le bourron : renflement du pantalon du jouteur servant d'appui pour « cuisser » la main tenant l'extrémité de la poignée de la lance. C'est aussi un accessoire en cuir qui est sanglé sur la cuisse droite du jouteur, dans le même but



La société (le club) des sauveteurs de Chasse, c'est plusieurs générations de jouteurs qui se rassemblent toute l'année pour s'entraîner et se préparer aux championnats, et porter haut et fort les couleurs bleu et jaune du club et de la ville !

DES DÉBUTS DIFFICILES

Dans les années 30, les jouteurs de Chasse n'ont pas de bassin et n'ont pas les conditions suffisantes pour pratiquer la joute sur le Rhône. Ils sont alors accueillis par la société de Feyzin et leurs membres avec qui ils joutent durant de nombreuses années. Les membres chassères de la société de Feyzin quittent le club et créent, à l'initiative de Paul Frantz, la Société de Sauvetage de Chasse.

LES CHASSÈRES : DES FERVENTS AMATEURS DE SPORTS NAUTIQUES

De nombreux Chassères adhèrent à la création de la société et pratiquent les activités qui y sont proposées : joute, navigation, natation, water-polo et clique (fanfare). Malheureusement toutes ces sections finiront par disparaître dans les années d'après-guerre. Grâce au don de Paul Laurent-Devalors d'un terrain destiné à accueillir un bassin de joute, la société de sauvetage prend un tout autre virage. En 1963, le projet est déclaré d'utilité publique et les travaux de terrassement réalisés conjointement à ceux de l'autoroute.

LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Si la dimension sportive est importante, elle ne doit pas faire oublier l'autre mission plus méconnue de la Société de Sauvetage de Chasse. Comme son nom l'indique, elle a aussi pour mission de secourir les populations sinistrées. Ils ont permis, lors de la destruction de la passerelle lors de la fin de la Seconde guerre mondiale, d'assurer la traversée des ouvriers par le fleuve en barque.

LE BLASON

Le blason des sauveteurs s'inspire des armoiries de la Ville et ses couleurs, le bleu et le jaune. Cet emblème prend ses origines dans les armoiries officielles de la famille de Sautereau, originaire du Dauphiné et propriétaire du château de Chasse de 1583 à 1835. Ce château est devenu un bien communal en 1909, il s'inscrit donc dans l'histoire de tous les Chassères d'origine ou d'adoption.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE JOUTE
Samedi 27 et dimanche 28 août 2022

bassin nautique - allée Joseph Cléchet - Chasse-sur-Rhône

Bénéficiez d'une réduction de 2 euros lors de votre entrée pour les finales de championnat de France de joute 2022 !

Entrée
~~5 €~~ 3 €



Défilé des sauveteurs, rue de la gare



1973



1983



1994 - Challenge Criner et Frantz



2001



2001



2001 - Finales des championnats de France à Chasse-sur-Rhône



2001



2001



2001



2001



21 juin 2021



« Notre force à nous, c'est l'école de joute »



Rencontre avec Mattéo Goury, vice-champion de France de la catégorie junior léger, du club des sauveteurs de Chasse-sur-Rhône. Equipé d'une caméra et d'un micro, il partage activement des « vlogs* » du club à travers les réseaux sociaux et fait rayonner ce sport méconnu mais passionnant !

Quelle est la force du club ?

On est un club bien inséré dans la région, l'avantage qu'on a par rapport aux autres, c'est qu'on a su bien développer la structure féminine et c'était notre priorité depuis l'année dernière. Quand le COVID est apparu, on avait peur que les joutes s'essouffent ! Développer cette section, c'était quelque chose qui tenait à cœur du club. La joute est un sport familial, on a donc aussi bien développé notre école de joute, on conserve un créneau spécial pour les élèves avec des coachs diplômés qui permettent d'assurer un vrai suivi.

Quelle méthode pratiquez-vous ?

On est un club de Givordine principalement, et ça fait depuis 1993 qu'on pratique la Parisienne. On voudrait avoir un jour, des finales ou demi-finales à Chasse pour montrer qu'il n'y a pas que la Givordine et la Lyonnaise. On fait aussi de l'Alsacienne ! On n'a pas les bateaux mais on fait des compétitions ! On essaye de ramener des titres. Pour vraiment développer la catégorie des féminines, on a décidé de les faire jouter une année en Givordine, une année en Lyonnaise. Ça permet de s'entraîner sur les deux méthodes et ça crée des liens entre les clubs !

Peux-tu nous expliquer la différence entre la joute lyonnaise et la joute givordine ?

C'est le croisement des bateaux, la Givordine se croise à droite et la Lyonnaise à gauche. La Givordine est un peu plus élégante, le croisement place les lances en parallèle. C'est un peu plus simple qu'une Lyonnaise, car pour celle-ci les lances se croisent, ce qui rend une joute plus dure. Elle est moins élégante mais l'impact est plus brut et plus rude.

Est-ce que la joute est un sport difficile ?

C'est un sport frustrant, on se prépare à une compétition pendant plusieurs mois puis on arrive en période estivale où on peut ne gagner aucune compétition. C'est un sport compliqué car il demande d'être souple et de faire le grand écart. Certains ne le font pas car nous n'avons pas tous la même souplesse. On nous demande d'étendre nos muscles et à la fois d'être contracté pendant l'impact, ce qui entraîne beaucoup de courbatures les jours qui suivent. On joute qu'une seule fois par semaine sur l'eau pour ne pas être fatigué avant le challenge, après on réalise des étirements au sol chez nous. Un combat s'organise en 2 passes gagnantes pour les challenges et la coupe de France ! [...] Pour les championnats de France en finale, le combat se fait en 3 passes gagnantes.

As-tu un souvenir / une anecdote à nous partager ?

L'année dernière, pour le 14^{ème} titre d'Alexis Boisson. C'était un événement marquant car ce qu'il faut savoir c'est qu'à un certain âge de sa carrière, à plus de la quarantaine, ça reste difficile de remporter un titre ! Malgré ça, il l'a gagné ! Au même moment, à Chavanay, j'ai fait ma finale. J'ai affronté mon frère, qui est plus âgé que moi mais de la même catégorie. Ce n'était vraiment pas facile ! Je me souviens, j'étais entouré de mon parrain, Alexis Boisson, et je jouais au même endroit où mon père avait eu son 1^{er} titre ! J'avais très envie de gagner, mais malheureusement j'ai fini sous champion de France ! (sourire)

Découvrez la page YouTube des sauveteurs de Chasse.



DU COTÉ DE L'AGGLO

LES TRANSPORTS EN COMMUN FONT LEUR RÉVOLUTION À CHASSE-SUR-RHÔNE !

Dès la rentrée de septembre 2022, vous allez bénéficier de changements majeurs pour prendre le bus, le train et le transport à la demande à Chasse-sur-Rhône.

Vienne Condrieu Agglomération est en charge des transports en commun sur le territoire. En 2022, l'agglo a retravaillé son réseau L'VA afin de le développer. La Mairie a donc travaillé avec elle sur les évolutions à apporter au réseau de Chasse-sur-Rhône.



Bouger...facile avec l'Agglo !



Christophe Bouvier, Maire

« Nous nous étions engagés dans notre campagne à développer les transports en commun, et notamment à travailler avec l'agglo pour que la ligne de bus termine à Givors. C'était un besoin de mobilité pour beaucoup d'habitants et aucun autre moyen que la voiture ne permettait de traverser le Rhône en sécurité.

Nous demandions également que la ligne dispose d'un arrêt sur les hauteurs pour connecter nos différents quartiers.

Nous demandions enfin le cadencement en gare avec les trains pour Lyon à Chasse et les trains pour Saint-Etienne à Givors. C'est désormais chose faite avec en prime une fréquence doublée ! Je me suis également battu pour que le réseau soit gratuit lors des pics de pollution. La préfecture instaure de plus en plus souvent la circulation différenciée lors de ces pics, avec l'impossibilité de rouler pour les véhicules Crit'Air 4 ou 5. Parfois même Crit'Air 3 ! On ne pouvait pas laisser les habitants sans solution crédible et incitative. Je remercie l'agglomération de nous avoir entendu. Cette collaboration démontre l'intérêt que nous avons de reprendre la place de Chasse au sein l'agglomération. Lors du précédent mandat, mon prédécesseur s'était coupé de l'agglo. Aujourd'hui, le travail partenarial que nous menons, au delà des clivages politiques, permet d'avancer dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. »



UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS POUR ALLER À GIVORS

UN NOUVEAU TRACÉ

Au 1^{er} septembre 2022, **finie la ligne 7** et **bienvenue à la ligne 5** qui change complètement de tracé avec un départ au centre commercial Chasse-sud et un terminus à la gare de Givors en passant par la zone des Platières sur les hauteurs de la commune. De même, elle connecte désormais les deux gares TER de Chasse et Givors.

UNE FRÉQUENCE DOUBLÉE

Alors que l'ancien tracé proposait seulement 7 allers/retours par jour, cette nouvelle ligne propose **14 allers/retours par jour**, soit un bus par heure dans chaque sens.

Horaires : du lundi au vendredi de 6h19 (premier départ Escalières) à 20h13 (dernière arrivée Escalières)
Le samedi de 7h19 à 20h13.

UNE LIGNE DE BUS CADENCÉE AVEC LES TER POUR LYON ET SAINT-ETIENNE

Le passage des bus a été cadencé afin qu'il permette la correspondance en gare de Chasse avec les TER à destination de Lyon Jean Macé et Perrache et la correspondance en gare de Givors avec les TER à destination de Saint-Etienne Châteaucreux. A chaque fois, ces correspondances s'opèrent en 15 minutes maximum.

Vienne
Condrieu
Agglomération



LE TRAIN (PRESQUE) AU PRIX DU BUS POUR ALLER À VIENNE

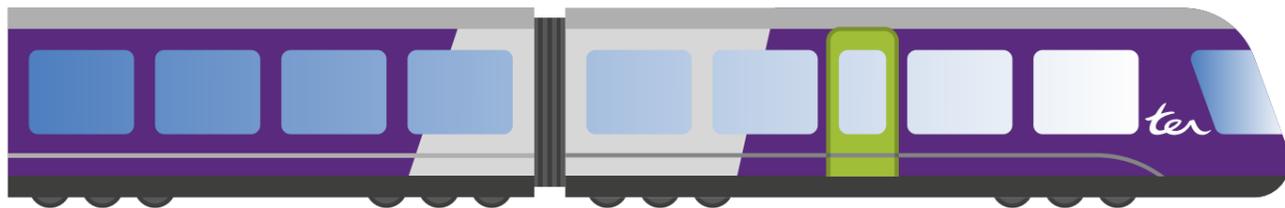
BEAUCOUP PLUS DE TRAJETS ET MOINS DE TEMPS DE PARCOURS

La ligne de bus pour aller à Vienne est remplacée par la liaison en train. Le prix du bus L'VA pour Vienne était de 1,20 €, le prix du train pour Vienne sera de 1,40 € (contre 2,90 € actuellement) et permettra également d'utiliser en plus le réseau L'VA dans Chasse et Vienne. En contrepartie de cette augmentation, vous pourrez bénéficier d'une fréquence des trains bien supérieure à l'ancienne ligne de bus avec un temps de trajet réduit par 3 ! **Fini les bouchons routiers, on passe par le rail !**

	Avant avec le bus	Après avec le train
Temps de parcours Gare de Chasse/Gare de Vienne :	environ 30 minutes	10 minutes
Amplitude horaire :	6h30 à 20h	6h à 22h30
Fréquence :		
Lundi au Vendredi	7 allers/retours	20 allers/retours
Samedi	7 allers/retours	13 allers/retours
Dimanche	Pas de service	5 allers/retours

Attention :

la ligne 2040 est également maintenue ainsi que toutes les lignes de transport scolaire.



UN TICKET SPÉCIAL POUR COMBINER BUS ET TRAIN : LE T-LIBR S

Si vous souhaitez emprunter le train pour vous rendre à Vienne, vous devrez vous munir d'un ticket spécial qui vous permettra de combiner, pendant une heure, le train entre Chasse et Vienne + le bus L'VA (sur l'ensemble du réseau) : le ticket T-Libr S.

Grille tarifaire Chasse-Vienne à partir du 1^{er} septembre 2022

	Ticket T-Libr S (train + bus)	Ticket L'VA (bus)	Ticket SNCF (train)
Ticket unitaire	1,40 €	1,20 €	2,90 €
Abonnement mensuel tout public	35 €	28 €	31,50 €
Abonnement mensuel jeune	15 €	10,20 €	25,40 €
Carnet de 10	13 €	10 €	14,40 € pour 6 trajets
Tarif social – Carnet de 10	7,80 €	7,80 €	
Tarif social – Abonnement mensuel	8,80 €	8,80 €	

OÙ VOUS PROCURER DES TICKETS T-LIBR S ET L'VA ?

Vous pouvez acheter vos titres de transport à Chasse-sur-Rhône de plusieurs manières :

- Directement dans le bus
- A la pizzeria « Italiano Pizza », 875 rue Pasteur à Chasse-sur-Rhône (quartier gare)
- Sur la borne en libre-service à la gare
- Directement en ligne via la carte OÙRA sur le site de L'VA

GRATUITE LES JOURS DE PICS DE POLLUTION

A la demande du Maire de Chasse-sur-Rhône, le réseau L'VA sera gratuit lors des pics de pollution pour toute personne propriétaire d'un véhicule dont la vignette Crit'Air sera concernée par l'interdiction de circuler.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DEVIENT LA NAVETTE L'VA

Depuis le 25 avril 2022, la Navette L'VA (minibus ou taxi) vous emmène vers les principaux pôles de déplacements que sont les gares, les commerces, les zones d'emploi et les établissements de santé au prix d'un ticket de bus soit 1,20 €.



DÉPART - ARRÊTS DE PRISE EN CHARGE :



○ Départ et arrivée (d'autres arrivées sont possibles à Vienne, voir ci-dessous)

● Départ (retour compris)

5 Arrêt commun avec la ligne de bus n°5

DESTINATIONS

- **Les pôles de santé** : à l'hôpital de Vienne et à l'EHPAD de Chasse-sur-Rhône
- **Les zones d'activités** de Chasse-sur-Rhône (Platières), d'Estressin et de Seyssuel
- **Les centres commerciaux** de Chasse-sur-Rhône et d'Estressin

- **Le centre-ville** de Vienne et son marché

- **Les gares** de Vienne et de Chasse-sur-Rhône

La navette fonctionne toute l'année, du lundi au samedi entre 7h et 18h. (interdit pour les scolaires).

Tous les horaires détaillés sur les sites web www.lvabus.com et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr.

RÉSERVATION

- Par email : Ivasurdemande@ratpdev.com
- Par téléphone, au 0 810 414 909 (0,05 €/appel + prix appel)
- sur www.lvabus.com (à partir de septembre)
- via l'application L'VA bus (à partir de septembre)

GAGNER DE L'ARGENT EN COVOITURANT AVEC KLAXIT



Vienne
Condrieu
Agglomération

Plus d'info sur : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Téléchargez l'application Klaxit

- Si vous êtes conducteur, et que vous proposez des places dans votre véhicule, vous serez indemnisé de 2 € par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 € / km jusqu'au 30^e km)
- Si vous êtes passager, tous vos trajets sont offerts.

Disponible sur
Google Play



Disponible sur
App Store



RM **ROGER MARTIN AURA**
PROFESSION ENTREPRENEUR

254 Chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 78 73 07 46
rm.aura38@rogermartin.fr

RM
ROGER MARTIN
PROFESSION ENTREPRENEUR

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMIANTEGE et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

**Ensemble
construisons le Présent
et traçons l'Avenir.**

www.rogermartin.fr

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine : **le 4 avril, le 30 mai**. Retrouvez le compte-rendu de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal »

Vous pouvez assister librement à la prochaine séance du conseil municipal : **le 26 septembre à 18h30**, salle Jean Marion.



Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

Les délibérations à retenir :

• **Subventions municipales 2022 aux associations** : Près de 450 000 € seront versées aux associations chassères dont 375 000 € pour le Centre social et l'École de Musique. Les autres associations locales percevront 74 000 € en 2022 soit une augmentation de 37 % par rapport au précédent mandat (2017 et 2018). Plusieurs associations bénéficieront d'une aide exceptionnelle dans le cadre de grands événements qu'elles organisent cette année.

Associations Locales	Montants accordés 2022
Centre Social	259 000 €
Ecole de Musique	115 000 €
ACCA	700 €
Amicale Jeunes	
Sapeurs-Pompiers	1 700 €
Association	
Les Sauveteurs	8 000 €
Chasse Fight Club	4 000 €
Chasse Volley Ball	500 €
Comité des Œuvres Sociales	7 000 €
Croq La Vie	400 €
FNACA	700 €

GS Chasse Basket	11 500 €
GS Chasse Football	13 273,48 €
Le Fer Autrement	1 000 €
MJC	13 500 €
Rugby Club de Chasse	4 000 €
Société Des Vignerons	300 €
Sou des Ecoles laïques de Chasse	4 500 €
Tennis Club De Chasse	2 000 €
USEP Association Sportive Scolaire	1 600 €
Sous-Total	448 673,48 €

Associations Extérieures	Montants accordés 2022
AFIPH	400 €
Croix Rouge de Vienne	200 €
DDEN	100 €
Handi Vienne	200 €
IMSE	200 €
Ligue Contre Le Cancer	300 €
Refuge de Gerbey	300 €
Restaurants du Cœur	1 000 €
Secours Catholique	200 €
Secours Populaire Français	200 €
Sous-Total	3 100 €
Total	451 773,48 €

- **Versement d'une aide exceptionnelle en faveur des réfugiés ukrainiens**
- **Accord pour la démolition des garages semi-enterrés des Barbières et de 80 logements au Château.**
- **Validation du projet éducatif de territoire** construit avec les parents d'élève et les acteurs éducatifs.
- **Vœu pour l'apaisement du trafic dans le nœud autoroutier de Givors-Ternay-Chasse**

Plus d'infos sur toutes ces délibérations sur chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Actualité ».



CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38

COMMUNE

LA VIE DE LA

ENVIRONNEMENT

Un corridor écologique sera créé sur les hauteurs



Géraldine Sauvage, conseillère municipale
déléguée à la Nature :
« Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre travail avec l'agence d'urbanisme de Lyon, avec le Parc naturel régional du Pilat ou encore la mise en place de la gestion différenciée, afin de redévelopper la biodiversité sur la commune. Ce corridor favorisera le lien entre les espaces naturels des coteaux et le reste du plateau. »

Un emplacement réservé d'une superficie de 1.23 ha avait été sanctuarisé dans le PLU en 2017 pour la création d'un corridor écologique. Il est situé sur les hauteurs de la commune entre la zone d'activités des platières et le lotissement en construction, chemin du lot.

Les corridors écologiques assurent des connexions végétales, sans occupation humaine, entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux animaux et insectes des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Une parcelle de 5 603 m² faisant partie de cet emplacement réservé n'avait pas encore été acquise par la commune et empêchait donc la réalisation du projet.

La Mairie a donc décidé de mener à bien ce projet en achetant la parcelle manquante pour 11 206 €.



Lutte contre le moustique tigre : le 20h de TF1 à Chasse-sur-Rhône

Jeudi 12 mai, le 20h de TF1 s'est intéressé à l'action de la municipalité pour lutter contre le moustique tigre.

Des journalistes de TF1 se sont rendus à Chasse-sur-Rhône pour réaliser un reportage sur la prolifération du moustique tigre dans le département de l'Isère et les actions mises en place par certaines collectivités.

Marcel, un habitant de la commune, a accepté de témoigner. Il a évoqué l'achat de son piège à moustique tigre financé en partie grâce aux subventions proposées par la commune.

Interviewé, le Maire a expliqué tous les moyens mis en place pour lutter contre l'envahisseur : installation de borne anti moustique QUISTA, aide financière pour l'achat de piège à moustique tigre, sensibilisation auprès des habitants, intervention d'une société de démoustication...



Vous souhaitez découvrir le reportage ? Rendez-vous sur notre page facebook « Ville de Chasse-sur-Rhône.fr » ou dans la rubrique « Actualités de Chasse » sur notre site.

<https://www.chasse-sur-rhone.fr/le-20h-de-1f1-a-chasse-sur-rhone/>

Rencontre avec Louis Delon, des Jardins du Gorneton

Avez-vous déjà entendu parler des Jardins du Gorneton ? Louis Delon, maraicher depuis 2 ans maintenant a transformé une parcelle de terre, pauvre, en véritable jardin agricole bio ! Il a accepté de nous rencontrer et de nous en dire plus sur son projet. Interview.

Pouvez-vous vous présenter ?

Louis : Je m'appelle Louis Delon, j'ai 45 ans et je suis ce qu'on appelle un « NIMA » (non issu du milieu agricole). J'étais chercheur dans la chimie pendant quelques années, ensuite j'ai eu un parcours entrepreneurial d'une quinzaine d'années. J'ai aussi créé plusieurs start-up dans la chimie, la biotechnologie et le web. Il y a deux ans, j'ai engagé un parcours de reconversion pour devenir maraicher. J'ai pris une année pour me former auprès de petits paysans de la région puis je me suis installé à Chasse. J'ai eu le terrain en octobre 2020 et j'ai fait ma première saison l'année dernière, le temps de faire les formalités administratives. On a monté les serres, j'ai installé l'irrigation, puis je me suis lancé en mars 2021.

Pourquoi avez-vous souhaité changer de profession ?

Louis : Il y a probablement une part de la crise de la quarantaine (rire). L'idée était d'essayer de retrouver quelque chose qui fasse un peu du sens. J'ai dressé le bilan et j'ai fait plein de choses qui m'ont plu mais j'avais envie de me tourner vers quelque chose d'un peu plus « vrai ». Je suis aussi très sensible aux questions environnementales, j'avais envie d'essayer d'apporter ma petite pierre à l'édifice tout en ayant une activité qui soit porteuse de semence : manger sain, prendre soin de la nature...

Comment s'est passée votre installation ? Combien vous a-t-il fallu de temps pour préparer la parcelle ?

Louis : Le projet s'est fait petit à petit, ce que je fais c'est du maraichage sur sol vivant. C'est une technique de maraichage qui s'inspire de ce que font les céréaliers en agriculture de conservation des sols. C'est ce qu'on appelle des TCS (techniques de conservation des sols), où l'objectif est de minimiser le travail de la terre. Le travail de la terre, c'est par exemple, labourer, passer tout un tas d'outil qui vont permettre d'avoir une terre qui devient meuble et fine dans laquelle les racines vont pouvoir se

développer. Dans la technique que j'utilise, on essaye de minimiser le travail du sol. Donc je fais du décompactage avec des grelinettes*, avec des outils qu'utilisent beaucoup les gens qui font de la permaculture. L'idée c'est de faire des apports massifs de matières organiques. Ça peut être du broyat, du compost, du fumier etc. et donc l'approche est un peu différente de ce qu'on trouve en agriculture conventionnelle. C'est-à-dire que l'objectif n'est pas de nourrir les plantes directement avec des engrais solubles mais plutôt d'apporter de la matière qui va nourrir le sol et le sol qui va ensuite nourrir les plantes.

Pourquoi avez-vous décidé de choisir cette pratique plutôt que l'agriculture conventionnelle ?

Louis : Avant de me lancer dans le maraichage, je prospectais un peu, à droite, à gauche pour savoir ce que je pouvais faire et je suis tombé sur des gens qui faisaient de la permaculture, du maraichage sur sol vivant. Je trouvais l'idée intéressante d'un point de vue agronomique. Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est toute la science autour de ça ! L'agronomie, c'est une science passionnante car elle est au carrefour de plein de discipline scientifique, celle de la chimie, la biologie, la microbiologie, de l'entomologie... C'est une science qui est très complète et qui est la fois très complexe. J'avais l'idée de travailler sur un projet d'agriculture durable. Et qui dit projet d'agriculture durable, dit, être le moins dépendant possible des énergies fossiles et des industriels.



C'est le fait d'aller vers une forme d'autonomie et de travailler en circuit court. 90 % des ressources que j'utilise aujourd'hui pour amender les sols sont des ressources locales.

Comment s'organise la vente de vos produits ?

Louis : Pour la vente, je vends les mardis et vendredis entre 17 h et 19 h, ici aux Jardins du Gorneton en click and collect. Les gens passent commande en ligne, ils payent, puis ils viennent récupérer leur panier. L'été, j'ai un peu plus de récolte donc je vends en direct pour ceux qui n'ont pas commandé, de 17 h à 19 h. Les gens composent leur panier, au détail. Puis je vends au restaurant des Nymphéas (Domaine du Gorneton), qui est intéressé par le circuit court et par la notion éthique sur la façon dont sont produits les légumes.

* Grelinette : outil de jardinage utilisant le principe du levier. L'outil permet d'aérer et d'ameublir le sol.

Plus d'informations :

Louis Delon
 Tél. : 06 11 89 51 34
 Mail : louleman34@gmail.com
 Adresse :
 Les Jardins du Gorneton
 Chemin du Gorneton,
 38670 Chasse sur Rhône



Les jardins du Gorneton

Réservez votre panier avec le flashcode



TRAVAUX



1

Installation de chicanes

- rue Clémenceau, chemin des Barbières, chemin de Charmottes en lien avec Vienne Condrieu Agglomération



7

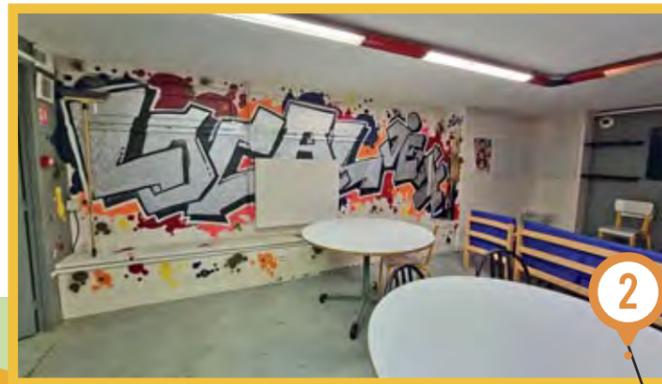
Salle Jean Marion

- installation des rideaux métalliques



Parc Haour

- installation de jeux pour les enfants



2

Centre social

- réparation des canalisations des eaux usées.

Réfection de voiries

- rond-point de l'église, rue de la liberté en lien avec Vienne Condrieu Agglomération



3



5

Place Jean Jaurès

- installation d'ollas dans les macifs. Il s'agit d'un récipient en terre cuite inséré dans le sol. Lorsque l'olla est remplie d'eau, ses parois poreuses permettent à l'eau de s'écouler lentement, ce qui maintient humide le sol à proximité.



4

Complexe sportif de Moleye

- rénovation des trois courts de tennis

Ô' Riz' Gine

RESTAURANT ASIATIQUE



Buffet à volonté • Vente à emporter
Ouvert tous les jours

115 Chemin des Roues
38670 Chasse sur Rhône
Tél. 04 78 81 09 48

POINT PNEUS

Le spécialiste du pneu

NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D
OFFRE DE LANCEMENT DÈS
50€*

GARAGE
VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques
ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu
04 78 07 05 92

*Sur présentation de ce coupon



Saison culturelle 2021-2022 et Micro-Folie : premier bilan et perspectives

Alors que la première saison culturelle proposée par la Mairie vient de se terminer, il est l'heure d'en tirer un premier bilan.

Tout d'abord, l'objectif qui tenait à cœur des organisateurs était de proposer à l'ensemble des Chassères de tous âges, une programmation culturelle variée et de qualité ! Et le public ne s'y est pas trompé ! Théâtre, danse, musique, humour, jeune public, street art... Il fut au rendez-vous des différents spectacles et événements. Que ce soit au Château (dont la salle Jean Jaurès configurée en mode « spectacle » a permis de vous accueillir dans les meilleures conditions) ou sur les événements « hors les murs », vous avez été près de 3 000 à venir profiter de l'offre culturelle proposée par la ville et ses différents partenaires. Merci à toutes et tous !

La seconde saison est en cours de bouclage et les organisateurs vous réservent à coup sûr de belles soirées. Une présentation de ce qui vous vous attend la saison prochaine vous sera proposée le **vendredi 16 septembre**, au Château. Cette présentation se fera en même temps que l'inauguration de la Micro-Folie qui verra le jour sur la ville à la rentrée, et qui viendra compléter l'offre culturelle.

Mais une Micro-Folie, c'est quoi au juste ?

C'est une plateforme culturelle d'un nouveau genre ; un véritable musée numérique que la Mairie est heureuse et impatiente d'accueillir. Ce dispositif, obtenu grâce au programme "Petites villes de demain", permettra à tout un chacun d'accéder gratuitement aux collections

de 12 musées nationaux : le Louvre, le musée d'Orsay, l'institut du monde arabe, ou encore l'opéra Garnier et la Philharmonie de Paris, pour ne citer qu'eux. La micro-folie sera déployée une fois par mois sur 3 journées consécutives, avec chaque fois une thématique différente, et accueillera aussi bien les écoles que le tout public.

Les dates d'ouvertures de la Micro-Folie seront communiquées dans le prochain guide de la saison culturelle, avec la liste des spectacles de l'année afin de vous proposer une offre riche et de qualité.

Mais vous pouvez d'ores et déjà noter la première ouverture de la Micro-Folie le vendredi 16 septembre pour les scolaires et le Week-End des 17 et 18 septembre pour le tout public, sur le thème des journées du patrimoine.

Découvrez le projet de la Micro-Folie en flashant le qr code



Vertailles

Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE ET ABATTAGE
SOINS AUX ARBRES
TRAVAUX TOUTES HAUTEURS
GESTION DES DECHETS
TAILLE DE HAIES
TONTE

RECRUTE

06 20 68 05 97
contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

SANTÉ

Un nouveau médecin à Chasse-sur-Rhône

Fraîchement diplômé, le Docteur Maxime Worms a répondu à l'offre du cabinet médical de Chasse, situé au 76 rue Paul Eluard, au-dessus de la pharmacie. Les docteurs Valérie Degouve, Pierre-Emmanuel Maitre et Lucie Merle Bert ont souhaité accueillir, au sein de leur cabinet, un 4ème confrère suite aux nombreuses demandes de rendez-vous des habitants de Chasse et Givors.

Le cabinet est ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h
Contact : 04 78 73 11 28

SANTÉ

Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez deux partenaires : AXA et AESIO. Ces avantages, pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences prévues à la Maison du citoyen, rue du sentier les jeudis :
• 22 septembre • 20 octobre
• 24 novembre • 15 décembre

Contacts :
AXA France • Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

AESIO Mutuelle
contact.mutuelle
communale@aesio.fr



Été 2022 : plan canicule

En période de canicule, la Mairie et le service du CCAS se mobilisent pour toutes les personnes seules et/ou vulnérables. Un de vos proches souhaite intégrer le registre de contact du plan canicule ? Contactez le CCAS au 04 72 24 49 02. Des élus et agents de la Mairie prendront régulièrement des nouvelles et identifieront les besoins des personnes pour faire face à la canicule.

Quels sont les risques liés à la canicule ?

>>> La chaleur fatigue toujours

Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

>>> La chaleur est surtout pénible :

- Quand le corps ne s'est pas encore adapté (au début de la vague de chaleur),
- Quand elle est humide (la sueur ne s'évapore pas) et qu'il n'y a pas de vent (la vapeur d'eau reste comme « collée » à la peau),
- Quand la pollution atmosphérique vient ajouter ses effets à ceux de la chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Quelles sont les personnes à risque ?

Les personnes âgées de plus de 65 ans
Lorsque l'on est âgé, le corps transpire peu et il a donc du mal à se maintenir à 37°C. C'est pourquoi la température du corps peut alors augmenter : on risque le coup de chaleur (hyperthermie – température supérieure à 40°C avec altération de la conscience). Les personnes âgées sont aussi exposées à l'hyponatrémie (baisse du taux de sodium dans le sang) si elles s'hydratent trop.

SOLIDARITÉ



Les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de quatre ans.

En ce qui concerne l'enfant, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Mais, en conséquence, on perd de l'eau et on risque la déshydratation.

Les femmes enceintes sont particulièrement concernées par les gestes de prévention qui sont à suivre avec attention.

Numéro utile

La plateforme téléphonique du public, Canicule info service au 0800 06 66 66, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

Elle est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

Flashez-moi pour plus d'information sur les bons gestes <https://www.gouvernement.fr/risques/canicule>



SCOLARITÉ

CM2 : ils montent un film d'animation d'A à Z

Les élèves de CM2 accompagnés par Adeline Contreras, professeure d'art visuel et Hélène Billard, professeure de musique, ont réalisé un film d'animation en stop motion grâce à l'intervention artistique de Laurent Foudrot.

Scénariste, producteur, monteur..., Laurent Foudrot est le créateur vidéaste du spectacle Chut, Oscar ! programmé par la saison culturelle de Chasse. Il a encadré pendant plusieurs mois les ateliers de création du projet. Ce projet s'est basé sur le travail en amont des maîtresses et de leur classe qui ont étudié l'histoire de Wangari Muta Maathai, fervente militante écologiste et politique. Elle a reçu le prix Nobel de la paix pour « sa contribution en faveur du développement durable, de la démocratie et de la paix ». Le film s'est construit au fil de l'eau par la création tout d'abord, d'un storyboard puis par le dessin, le coupage et le

décollage des personnages et du décor. Il a fallu que les élèves créent chaque détail, sans oublier de respecter le contenu des scènes du film. Ils ont pris en photos et monté chaque séquence avec l'assistance de Laurent. Cette œuvre collective n'aurait pas pu se conclure sans une partie musicale. Les élèves ont ainsi narré l'histoire en enregistrant les voix du film et inventé la bande sonore. Ils ont créé tout le bruitage, appelé « la collecte de son », grâce à l'accompagnement d'Hélène Billard, professeure de musique. Résultat : un projet long et parfois difficile, qui a prouvé que les classes étaient unies, investies et créatives !



Cross

Les petits de maternelle, ont couru pour la bonne cause !

Toutes les classes de maternelles de la ville s'étaient données rendez-vous le vendredi 20 mai pour une rencontre sportive au complexe de la Moleye. 327 maternelles, des petites sections aux grandes sections, ont donc chaussé leurs baskets pour un cross scolaire. Les enfants ont, selon leur âge, courus 4, 5 ou 6 minutes autour de la piste. Un jeu autour du transport de bouchon a motivé les enfants.

M. le Maire est venu donner les départs des courses. Les bouchons récoltés ont été donnés à l'association cœur de bouchons. Merci aux accompagnateurs, encadrants et parents qui ont supporté les élèves jusqu'au bout !

Encore bravo aux enfants pour leur effort. Un événement qui devrait perdurer !

Maxime Bonnamy



Guide de la rentrée scolaire 2022-2023

A télécharger www.chasse-sur-rhone.fr/publications/



Chasse-sur-Rhône célèbre la Fête nationale du 14 Juillet

8 h 00 Grand marché exceptionnel local et artisanal
Une vingtaine de forains et jeux gonflables Place Jules Ferry

10 h 30 Défilé, de la Place Jules Ferry jusqu'au
monument aux morts et cérémonie à 11 h 00
Allée de la Victoire (vers l'église)

12 h 00 Pot de l'amitié à l'atrium du
restaurant scolaire Joseph Domeyne
61 rue Jean Moulin

15 h 00 Démonstration de joute au Bassin nautique
Allée Joseph Cléchet

19 h 00 Animations au Complexe sportif Moleye
Buvette et jeux gonflables Chemin de Charmotte

**Nouveau feu d'artifice au Complexe
sportif Moleye à 22 h 30**

STRUCTURE
GONFLABLE



FOODTRUCK

i Toutes les informations sur le site chasse-sur-rhone.fr, la page facebook "Ville de Chasse-sur-Rhône" ou sur l'application mobile PanneauPocket



INFOS POUR OS

Résultats des élections législative et présidentielle à Chasse-sur-Rhône

Présidentielle 1^{er} tour

Taux participation	73,15 %
Inscrits	3825
Votants	2798
Blancs	42
Nuls	18
Exprimés	2738

La Mairie remercie
tous les assesseurs
bénévoles et les
agents qui ont permis
la bonne tenue de
ces scrutins.

Voix		
Mme ARTHAUD Nathalie (LO)	11	0,40 %
M. ROUSSEL Fabien (PCF)	34	1,24 %
M. MACRON Emmanuel (LREM)	604	22,06 %
M. LASSALLE Jean	61	2,23 %
Mme LE PEN Marine (RN)	813	29,69 %
M. ZEMMOUR Éric (Reconquête)	235	8,58 %
M. MÉLÉCHON Jean-Luc (LFI)	664	24,25 %
Mme HIDALGO Anne (PS)	81	2,96 %
M. JADOT Yannick (EELV)	80	2,92 %
Mme PÉCRESSE Valérie (LR)	80	2,92 %
M. POUTOU Philippe (NPA)	21	0,77 %
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas (DLF)	54	1,97 %

Présidentielle 2^{ème} tour

Taux participation	68,83 %
Inscrits	3828
Votants	2635
Blancs	167
Nuls	45
Exprimés	2423

Voix		
M. MACRON Emmanuel (LREM)	1211	49,98 %
Mme LE PEN Marine (RN)	1212	50,02 %

Législative 1^{er} tour

Taux participation	38,55 %
Inscrits	3852
Votants	1485
Blancs	25
Nuls	11
Exprimés	1449

Voix		
M. LACAILLÉ Jacques (LO)	20	1,38 %
M. AUGUSTE Benoît (RN)	427	29,47 %
M. LASSALLE Jean-Claude (LR)	217	14,98 %
M. DUFOUR Éloïc (Centre écologie)	44	3,04 %
M. MONNIER Thibault (Reconquête)	63	4,35 %
M. DOGON Quentin (NUPES)	394	27,19 %
M. GOJJON Jean-Louis (Patriotes)	20	1,38 %
Mme. ABADIE Caroline (Ensemble)	264	18,22 %

Législative 2^{ème} tour

Taux participation	37,77 %
Inscrits	3852
Votants	1455
Blancs	100
Nuls	25
Exprimés	1330

Voix		
M. AUGUSTE Benoît (RN)	661	49,70 %
Mme. ABADIE Caroline (Ensemble)	669	50,30 %



Partir en vacances « l'esprit tranquille »

Partez en vacances en toute tranquillité grâce aux patrouilles de surveillance de la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône qui vous préviendra en cas d'anomalie. Remplissez le formulaire en ligne **Opération tranquillité vacances ici**



Vous pouvez également
rejoindre les voisins vigilants de
Chasse-sur-Rhône ici



VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES



INFOS

POUR

Deuxième édition du forum de l'emploi, jeudi 29 septembre

Chasse-sur-Rhône accueillera pour une 2^{ème} édition, le forum de l'emploi, **le jeudi 29 septembre**. L'évènement qui se tiendra de 9h à 12h30 à la salle Jean Marion accueillera de nouveau des recruteurs locaux ainsi que les partenaires qui mettent en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi. Les intéressés pourront participer à une préparation aux entretiens, animée par le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) **les mardis 13 et 20 septembre de 9h à 12h au Centre social**.

Pour plus d'information, contactez le centre social à l'adresse suivante : adultesfamilles@centresocial-chasse.fr ou par téléphone 04 78 73 86 22



Sonia Doukkali, conseillère municipale déléguée à l'insertion et l'emploi : « Le premier forum organisé l'année dernière avait été un succès avec plusieurs embauches immédiates de Chassères par des entreprises présentes sur la commune. Nous espérons le même succès cette année ! »



Vous êtes un nouveau Chassère ? Rendez-vous en mairie !

Vous recevrez un petit sac de bienvenue avec toutes les infos nécessaires à votre arrivée sur la commune.

Vous pouvez également vous inscrire pour la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se tiendra en fin d'année, par mail à secretariat.mairie@chasse-sur-rhone.fr



Déménagement du Centre des Finances publiques de Vienne

Le centre des Finances Publiques de Vienne, situé 12 rue Jean Moulin, est en travaux de rénovation pour une durée de 2 ans, les services des finances publiques sont relogés à l'adresse suivante : Espace 47, 47 avenue du Général Leclerc, 38200 Vienne

ACCIDENTS ET POLLUTIONS SUR L'AUTOROUTE : STOP OU ENCORE ?

Le 18 mai dernier, **un accident d'un camion transportant des matières dangereuses** bloquait la circulation de tout le territoire entre Valence et Lyon **durant près de 24 heures** et menaçait **l'évacuation de milliers de personnes** dans un rayon de 1,5 km.

La mairie tient à remercier chaleureusement les habitants, les services municipaux ainsi que les élus qui se sont spontanément mobilisés pour prêter main forte aux secours et aux naufragés de la route. Elle salue également le travail de tous les services impliqués pour assurer l'évacuation de la citerne avec succès. Enfin et surtout, la mairie adresse ses pensées à la famille de la conductrice décédée.

Lors du conseil municipal du 30 mai 2022, les élus ont adopté un vœu pour l'apaisement du trafic dans le noeud autoroutier de Givors-Ternay-Chasse, qui voit s'entrelacer l'autoroute A7, l'A46 et l'A47. En effet, cet accident pose à nouveau la question de la sécurité dans le noeud autoroutier et du transport de matière dangereuse traversant des agglomérations densément peuplées. L'importance du trafic est particulièrement accidentogène et génère une pollution de l'air et sonore majeure.

Des mesures urgentes doivent être prises pour éviter la catastrophe la plus grave qui est devant nous ! C'est pourquoi, la municipalité alerte une fois de plus l'Etat sur l'urgence à apaiser la circulation dans le noeud autoroutier par tous les moyens possibles. Le 27 juin, elle organisait, avec l'association **Fer autrement**, une réunion publique à Chasse-sur-Rhône pour **alerter et mobiliser** la population ainsi que les élus du territoire en vue **d'une action collective** à la rentrée de septembre.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter l'antenne du Fer Autrement de Chasse-sur-Rhône, par mail à chasse.stopautoroute@gmail.com



Pour Christophe Bouvier, Maire de Chasse-sur-Rhône, « Il faut arrêter de concentrer les risques et les flux sur notre territoire ! Le préfet de Région pilote plusieurs démarches qui peuvent apporter des solutions. Il faut agir et vite, on ne peut plus attendre. Chaque mois, plusieurs accidents se produisent à cet endroit. L'accident du 18 mai aurait pu être beaucoup plus grave. La circulation doit être apaisée par tous les moyens si l'on veut éviter de nouveaux drames ! Nous n'avons pas été entendu pour le moment. C'est pourquoi, avec le Fer autrement, nous demandons une rencontre avec le Gouvernement pour faire valoir l'intérêt des habitants. »



« Pour être informé en direct en cas d'alerte sur la commune, pensez à télécharger l'application PanneauPocket ! »

Flashez moi



Panneau Pocket



Qualité de l'eau à Chasse

Jeudi 12 mai 2022, l'émission « Envoyé spécial » sur France 2 a diffusé une enquête évoquant un risque de pollution aux perfluorés dans l'air et dans l'eau dans le sud de la région lyonnaise, causé par les usines Arkema et Daikin situées à Pierre-Bénite. Selon cette enquête, le risque de pollution s'étendrait jusqu'à la zone de captage de Chasse/Ternay et pourrait donc toucher l'eau du robinet que nous consommons à Chasse-sur-Rhône et dans les

communes des alentours. La municipalité a immédiatement pris contact avec les services de l'Etat, l'Agence régionale de santé ainsi que les services de Vienne Condrieu Agglomération, de SUEZ et du syndicat mixte d'eau potable Rhône-sud. Ce sont ces différents services qui garantissent la potabilité de l'eau, gèrent sa production dans le champ captant de Chasse/Ternay, sa distribution, sa qualité et son assainissement.

A ce stade, les autorités et services compétents nous indiquent que :

- la potabilité de l'eau du robinet à Chasse-sur-Rhône n'est pas remise en question. Par courrier, l'ARS nous indique qu'elle « ne recommande pas de restriction de consommation » de l'eau du robinet.
- des mesures complètes sont en cours. Les résultats sont attendus prochainement et seront communiqués.



Sandrine Renaud, adjointe à la Santé :

« la municipalité suit la situation de très près avec l'agglo, l'ARS et Suez. Nous continuerons d'informer les habitants en totale transparence dès que nous aurons de nouvelles informations. »



ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le Sauvétage de Chasse sur Rhône va avoir la joie et l'honneur d'organiser les finales du championnat de France de joute méthodes givordine et lyonnaise **les 27 et 28 août prochains** au stade nautique Paul Frantz/Laurent Devalors.

Après 1976, 2001 et 2011 c'est donc la 4^{ème} fois que le club connaît cette responsabilité. Initialement, les finales étaient prévues en 2021, année du 90^{ème} anniversaire de la société mais ont été décalées à cause de la crise sanitaire.

Fondée le 11 février 1931 après la dissidence des membres chassères appartenant à la société de Feyzin, la Société de Sauvétage est une vieille dame par son âge mais très jeune par ses activités (barques/joute lyonnaise givordine parisienne alsacienne/ piscine loisir) qui permettent à ses sociétaires de figurer aux meilleures places des compétitions régionales et nationales.

Si l'aspect sportif est important, il ne doit pas occulter une autre utilité de la Sauvétage. Fidèle à son nom, la société est venue de nombreuses fois en aide aux populations sinistrées. Lors des crues du Rhône, les sauveteurs chassères ont porté secours, assuré le ravitaillement, le courrier...

Les plus anciens se souviennent qu'après la destruction pendant la 2^{ème} guerre mondiale du pont reliant Chasse à Givors, ils ont permis le franchissement du fleuve, en barques, aux nombreux travailleurs des industries des deux cités riveraines.

Le grand évènement qui nous attend sera le point d'orgue de la saison de joute à titre individuel.



Tout joueur rêve de se voir remettre le maillot de champion de France à l'issue des finales et gageons que nos joueurs auront à coeur de faire monter les couleurs jaune et bleu sur la plus haute marche du podium.

Cette année sera marquée par une nouveauté avec pour la 1^{ère} fois en méthode givordine la participation des catégories féminines aux finales du championnat de France alors qu'elles ne pouvaient participer jusque-là qu'aux épreuves de critérium. Espérons que nos joueuses qui figurent parmi les plus nombreuses de la ligue Rhône Alpes Auvergne brilleront lors de ces finales.

Chez les hommes 16 titres de champions de France de joute seront décernés, l'occasion pour nos sociétaires d'augmenter encore le palmarès du club dans ces deux méthodes qui est de 71 titres (69 champions de France en givordine, 2 champions de France en lyonnaise).

Ces finales ne seront pas possibles sans la mobilisation de tous les sociétaires, bénévoles, amis et adhérents d'autres associations chassères qui viendront nous prêter main forte. Le travail ne manquera pas et que tous à l'avance soient remerciés de leur présence et leur investissement. Nos sponsors, municipalité et collectivités et autres participent également fortement à la réussite de cette manifestation par leur soutien.

Pour que la fête soit belle, les sociétaires ont déjà beaucoup oeuvré. Les lances ont été préparées cet hiver par nos « spécialistes »

en rabot en peinture, les bateaux de joute ont retrouvé de belles couleurs. Tout sera prêt au stade nautique Paul Frantz/Laurent Devalors pour que ces finales soient espérans-le, un franc succès.

A noter que les petits joueurs des compétitions critérium-école de joute participeront également à ces finales à titre d'exhibition comme cela a été le cas l'année dernière à Chavanay.

Notez tous d'ores et déjà sur vos agendas ce grand rendez-vous des 27 et 28 août où Chasse s/Rhône sera au cœur de la joute méthode givordine et lyonnaise.



La 1^{ère} partie de saison de barque s'est terminée le 22 mai, avec 7 enfants en école de barque qui ont participé à 9 critérium avec de très bon résultats :

- 3 Challenges remporté par nos filles.
- 8 victoires pour Emilie Normand en Minimes Filles et 5 podiums pour Maeva Laurent dans la même catégorie
- 8 podiums dont 4 victoires pour Justine Normand en Poussines
- 5 podiums pour Garance Clechet en Benjamins
- 4 podiums pour Tomy Dupic en Benjamins et 1 podium pour Benjamin Gauthier dans la même catégorie
- Sans oublier nos courageux Timeo Dupic en Minimes garçon qui s'accroche et finira par faire un podium avant la fin de saison

Nos cadettes Maeva Laurent et Emilie Normand ont remporté les 2 titres de cette partie de saison, et nous avons obtenu 3 autres podium en Navigation marinière, nos féminines Cécile Normand-Nadine Combaluzier 2^{ème}, les frères Normand Grégory et Damien 2^{ème} en seniors et nos vétérans Thierry Combaluzier- Roger Normand 3^{ème}.

La 2^{ème} partie de saison reprendra en septembre, place à la joute dont les entraînements sur l'eau ont repris dès le 7 mai pour les catégories cadets/juniors/séniors et le 11 mai pour l'école de joute.

Pour toutes les personnes intéressées pour découvrir nos activités joute mais également barque et piscine-loisir, vous pouvez venir nous rencontrer tous les mercredis de l'été à partir de 18h au bassin nautique.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook, Youtube, TikTok, Instagram) et sur notre site internet www.joute-barque.com





TENNIS CLUB DE CHASSE

L'été est enfin arrivé au TCC !!

Le bilan de cette saison était plus que satisfaisant après deux années plus que compliquées suite aux restrictions sanitaires dues au Covid.

Commençons par les résultats des matches par équipes qui ont eu lieu tous les dimanches du mois de mars. En effet l'équipe 1 emmenée par leur capitaine Laurent BARRIER a fini première de leur poule de division 5 et donc validé leur montée en division 4. Pour sa part, l'équipe 2 menée par son capitaine Florent JAILLET a fini malheureusement avant-dernière de sa poule de division 7 mais restera dans cette division l'année prochaine.

Les courts extérieurs du complexe de Moleye ont été entièrement refaits avec une belle couleur bleue et des nouveaux filets. De quoi enchanter les licenciés qui vont en profiter tous l'été !!

Le samedi 25 juin à 11h a eu lieu « la fête du tennis » au club-house du complexe. Les bénévoles du club ont préparé un grand barbecue avec un apéritif au soleil. Cela a été l'occasion d'organiser des rencontres parents-enfants l'après-midi et surtout de commencer à préparer l'année prochaine. Enfin, en ce qui concerne les inscriptions pour l'année 2022-2023, nous organiserons comme d'habitude des journées d'inscriptions le samedi 3 et samedi 10 septembre de 10h à 12h au club-house du complexe. Surtout n'hésitez pas à venir nombreux !!

D'ici là et pour toutes informations, nous vous remercions de nous contacter en nous écrivant sur notre adresse mail de contact : club@tennis-csr.com



LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE CHASSE

La communauté arménienne de Chasse-sur-Rhône remercie tous ses fidèles amis, qui, une fois de plus, ont répondu présents à la traditionnelle vente de feuilles de vigne.

Une nouvelle équipe prend petit à petit ses marques, aidée pour cela, des conseils avisés des anciens. De nouveaux volontaires intéressés par la vie associative seraient appréciés. Bonne humeur garantie !

La prochaine manifestation aura lieu **le 3^e dimanche d'octobre** afin de renouer avec la traditionnelle offrande de Madar. Les bénéfices de chaque vente sont reversés à des œuvres caritatives.



GS CHASSE BASKET

Du BASKET pour TOUS !

Que vous soyez compétiteur ou loisir, tout petit ou plus âgé, en pleine forme ou en convalescence, le GS CHASSE BASKET vous accueille et vous propose une activité adaptée.

- ☑ 160 licenciés
- ☑ 21 équipes, des U9 aux vétérans
- ☑ 1 école de Basket accessible dès 3 ans
- ☑ Des entraîneurs diplômés
- ☑ 1 école d'arbitrage
- ☑ 1 section Basket Santé encadrée par une diplômée STAPS-APAS
- ☑ Des bénévoles motivés

N'hésitez plus, venez essayer ! Nous recrutons pour compléter toutes nos équipes. Nous reprenons les entraînements à partir du 29 août (10 septembre pour les tout petits) A très vite au gymnase !

Laurent Renaud, Président

Retrouvez le plannings des séances, les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschashebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 37 30 55 66 ou par mail gsbasket@orange.fr



© Russian Russian on Unsplash



CHASSE FIGHT CLUB

Chasse Fight Club est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir la pratique des sports de combat pour tous dès l'âge de 3 ans à Chasse sur Rhône.

Créée en 2017 par Kévin Copin, l'association a connu une très belle évolution en passant de 54 licenciés à 208 licenciés en 2021/2022.

Chasse Fight Club est un club formateur et propose à ses adhérents de s'inscrire sur les parcours de formation d'entraîneur de Kick Boxing.

Chasse Fight Club est aussi un club avec des compétiteurs amateurs et pros, du niveau régional au niveau international.

Résultats 2021/2022

(LK : Kick Boxing, K1 : K1, FC : Full Contact, KL : Kick Light, K1L : K1 Light)

DÉPARTEMENTAUX :

Championnat du Rhône KI

Médaille d'or : Bacha Lisa, Gaffino Jessy et Hamama Imran
Médaille d'argent : Cancalon Timéo, Sadik Youssef, Granier Thimoté et Bouchaala Reguier Khadija
Médaille de bronze : Chervet Jérémy, Meguireche Kim et Barsey Benjamin

Championnat de l'Ain KL

Médaille d'or : Copin Maé et Sadik Youssef
Médaille d'argent : Chervet Jérémy, Alvarez Herminio, Guerdener Grégory, El Fakir Adam et Meguireche Jalis
Médaille de bronze : Meguireche Issam, Munyampeta Jean Jacques, bacha Lisa, Bouchaala Reguier Khadija, Desland Laura et Gaffino Jessy

Championnat de la Loire KL

Médaille d'or : Copin Maé, Bouchaala Reguir Khadija, Rabani Ilyès, Benmessaoud Kays et Hamama Imran
Médaille d'argent : Meguireche Issam, Meguireche Jalis, Amireche Leyann, Brun Tiago, Alvarez Herminio, Khadraoui Inès, Sadik Youssef et Barsey Benjamin
Médaille de bronze : Marlot Louis et Charrou Nassim

RÉGIONAUX :

Championnat Auvergne Rhône Alpes LK, K1, FC, KL et K1L

Médaille d'or : Hamama Imran (KL), Charrou Nassim (K1L), Meguireche Jalis

(K1L), Bacha Lisa (K1L), Bouchaala Reguier Khadija (K1L)
Médaille d'argent : Yacoubi Marwan (LK), Barsey Benjamin (K1), Meguireche Issam (KL et K1L), Guerdener Grégory (KL et K1L), Bacha Lisa (KL), Gaffino Jessy (KL), Hamama Imran (K1L), Sadik Youssef (K1L), Munyampeta Jean Jacques (K1L), Granier Thimoté (K1L et FC), Meguireche Kim (K1L)
Médaille de bronze : Charrou Nassim (KL), Houhanissian David (KL), Bouchaala Reguier Khadija (KL), Bouchaala Reguier Sofiane (K1L), El Fakir Adam (K1L), Gaffino Jessy (K1L), Desland Laura (K1L), Meguireche Jalis (LK)

NATIONAUX :

Championnat de France LK et K1L

Médaille d'or : -
Médaille d'argent : Bouchaala Reguier Khadija (K1L)
Médaille de bronze : Yacoubi Marwan (LK), Meguireche Jalis (K1L) et Bacha Lisa (K1L)

Au mois de juillet 2022, Constant Prewa Padabadi combattra pour la finale du championnat de France Pro LK à Alès et la ceinture mondiale UFK K1 en Tunisie

Les inscriptions 2022/2023 ont commencé, vous pouvez contacter le Chasse Fight Club au 06 68 66 08 38 pour plus d'informations. La rentrée se fera le lundi 29 août 2022 à partir de 18h.

Retrouvez toutes les informations sur <https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub>



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Toutes les activités ont pu être honorées en respectant les modalités en vigueur et je renouvelle mes remerciements à tous les professeurs et animateurs pour leur implication tout au long de cette année. Nous avons eu le plaisir de participer à la soirée urbaine « VIADUK » avec la section HIP HOP. Bravo à toutes et tous, prestations de qualité. Nous avons eu aussi d'autres événements tels que :

- Pour la 1^{ère} fois, la section Patrimoine a pu organiser la journée du Patrimoine.
- En novembre : Expo photos sur le thème de la SNCF, Château et ancienne église.
- En mars, la section COUNTRY a organisé un après-midi festif.
- La ludomobile était aussi au rendez-vous.
- En juin : portes ouvertes GYS sportive, ZUMBA KID'S et adultes.
- En juillet : participation à CARAVAN' JAZZ

Grâce aux bons résultats de notre section judo, Chasse sur Rhône a été représenté au plus haut niveau. Nous avons récompensé les judokas nous ayant fait honneur le 17/06/2022 avec leur famille et la section de judo à la Salle Jean Marion.

Dayyane Boulemtafes est monté sur le podium de l'European Cup et cinq autres chassères ont été classés en région :

Lucas Herbin
Clement Herbin



Nicod Samson
Zucca Doriane
Boulemtafes Shaïn

C'est le reflet de l'engagement de ces sportifs, de l'implication de leurs professeurs et du dynamisme de cette activité. D'autre part pour les jeunes sportifs en herbes de la commune, un stage multisport aura lieu du 08 au 15 juillet (14 juillet inclus), il reste encore quelques places. Durant toute la semaine, les enfants pourront découvrir un large panel d'activités sportives pour s'éclater toute la journée : badminton, tennis de table, tennis, judo, foot, tir à l'arc, sortie piscine et même e-sport !

Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables au 06 33 00 44 26 ou 06 12 05 70 46
Pour la rentrée prochaine, dans

l'ensemble, les activités sont reconduites avec tout de même quelques modifications apportées au planning général dû à des changements de professeurs.

- Nouveaux professeurs de danse, de fitness, de gym douce.
- Au planning une nouvelle activité « marche nordique » (quand la météo le permettra)
- Des cours de dessin.... (Dans l'attente)

Cette fin de saison a été aussi l'occasion pour l'amitié de se réunir autour d'un repas le 02 juin pour partager un moment convivial très attendu. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous retrouverai dès la rentrée prochaine lors de nos différentes manifestations, en attendant je vous souhaite à toutes et à tous de très agréables vacances pour cet été 2022.

La Présidente, Adèle Perrin

SECTION BADMINTON

Bonjour les badistes,
La saison s'achève avec la satisfaction d'avoir eu nos deux équipes Ufolep compétitives tout au long de l'année. Ces rencontres nous ont permis de nous confronter aux équipes de Lenfilly, Vourles, Quincieu, Meyzieu, Chaponost soit à domicile au complexe de Moleye, soit à l'extérieur. Nous avons organisé des tournois « salade » en interne ainsi que des rencontres avec les clubs environnants, ces différentes manifestations se terminant forcément par un moment de convivialité autour d'un petit buffet.

Nous vous rappelons que durant **les mois de juillet/août, la section ne ferme pas mais réduit ces ouvertures au lundi de 18h à 21h.**

Nous reprendrons nos horaires habituels à partir de lundi 5 septembre. Profitez bien de vos vacances, sportives si possible.
A bientôt.

Adèle Perrin



Section badminton



Renseignements : www.mjcchasse.com • Tél. 04 72 24 29 63

MJC Amitié

Expérience virtuelle pour la MJC « amitié »

Les aînés de la MJC amitié ont profité d'une sortie le jeudi 21 avril, au volcan Lemptégy, à 20 km de Clermont Ferrand. Le voyage a été présenté par la société Florilège qui propose des activités en échange de démonstrations de produits « bien-être ». Après le déjeuner, le groupe a pu vivre une expérience virtuelle de simulation de la visite du volcan de Lemptégy dans une salle de cinéma. L'occasion pour le 3^{ème} âge de vivre de nouvelles expériences !

Les aînés ont continué leur périple en partant 6 jours à l'île d'Oléron !

Le groupe, près d'une vingtaine de Chassères et d'une dizaine de Seyssuellois se sont donnés le top départ en direction de la Charente Maritime. Visite guidée de La Rochelle, de St Martin de Ré, promenade autour du célèbre Fort-Boyard... les aînés ont apprécié chaque minute de leur vacance en bord de mer !

Après une ballade au zoo de la Palmyre, les aînés ont eu la chance de découvrir un des plus beaux villages de France : Talmont-sur-Gironde. S'en est suivi une matinée découverte de Rochefort et de ses trésors ainsi qu'une visite de la Corderie Royage, l'un des plus longs bâtiments industriels d'Europe du 17^{ème} siècle.

Rejoignez l'équipe d'aventuriers en contactant la MJC « Amitié ».



École de musique

Un retour aux sources !...

La saison de l'école de musique touche à sa fin et celle-ci fut une nouvelle fois riche en événements.

Après 2 années d'absences, Musi' Colors était de retour, pour le plus grand bonheur des élèves, des parents, des profs, des bénévoles et des artistes invités. Ce sont en effet plus de 900 personnes sur 2 jours qui sont venus assister aux différents concerts proposés. Merci ! De quoi gonfler à bloc toute l'équipe pour préparer la prochaine édition.

A l'occasion de la fête de la musique, nous avons organisé un « Cantoch' Concert ». Le concept est simple : les élèves de l'école de musique qui mangent à la cantine, font un concert pour leurs camarades le temps de la pause méridienne. Succès garanti !

Mais l'année n'est pas finie ! A l'heure d'écrire ces quelques lignes, nous sommes en pleine préparation des concerts de fins de cycles les 22 et 24 juin, du concert de la classe de

piano, le 23 juin et de la classe de guitare, le 24 juin. Caravan Jazz qui fait son grand retour cette année, le 1^{er} juillet, dans le parc du Château, avec des concerts, des déambulations mais aussi pour la première fois cette année, des jeux !

Le 8 juillet, vous pourrez retrouver la Fabrik à groove et le Feeling band à Cybèle, sur la scène du kiosque, dans le cadre du festival jazz à Vienne. Venez partager avec nous ce bon moment de musique !

Enfin, la Fabrik à Culture accueillera vos enfants du 18 au 22 juillet (inscriptions sur www.emchasse.com), pour des découvertes artistiques (musique, danse hiphop, théâtre) et sportives (en partenariat avec le GS Chasse Basket).

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous à partir du jeudi 1^{er} septembre pour les inscriptions de la saison 2022/2023.

Le Directeur, Damien GOMEZ



© Avel Baugrand



ETAT-CIVIL

100 bougies pour Anne-Marie Berruezo



Madame Berruezo a eu 100 ans cette année ! Un heureux événement que la municipalité a souhaité honorer. Née en 1922 et originaire de La Mulatière, elle s'est installée à Chasse à la suite de son mariage. Mariage au cours duquel 8 enfants sont nés. Comme beaucoup de Chassères, Madame Berruezo a travaillé aux hauts-fourneaux. A l'âge de 20 ans, elle connaît la violence de la guerre. Anne-Marie a su affronter les difficultés de la vie qui ont fait d'elle une femme forte, téméraire, courageuse. Aujourd'hui, cent ans après sa naissance, elle se porte bien et prépare même son café ! Pour l'occasion, le Maire Christophe Bouvier et Christine Frechoso (conseillère déléguée aux Séniors), lui ont remis un joli bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la Ville. Sa famille et ses proches étaient présents pour partager ce moment important rempli de joie et de souvenirs.

Bienvenue à...

2022 - 1^{er} et 2^e trimestre

BEDIKIAN Melyanna
CHATELAIN PADULA Luiza
HADJIAGAPIOU PINTO Iliana
DOUBLET Timothé
MONTROBERT Margaux
ESCUDERO Clara
RICHARD Axel
ALPARSAN Ela
ZABAT Hiba
GARNIER Lya
POULAIN THOMAS Eva
CONDE Fatoumata
BAHACHAME Cali
TARILLON Théana

né(e) le

25 février
25 février
1^{er} mars
3 mars
3 mars
10 mars
5 avril
13 avril
17 avril
23 avril
24 avril
29 avril
4 mai
16 mai



Bienvenue à Lya

Félicitations...

2022 - 1^{er} et 2^e trimestres

BOUMEDINE Mohamed et
RAHMANI Vanessa
CASTELLANOS Thomas et AILLOT Manon
BROSSE Sébastien
et PERQUIS Gratianna

mariés le

26 mars
9 avril
3 juin

Ils nous ont quittés...

2022 - 1^{er} et 2^e trimestres

DI BLASIO Nicandro
CUMBO Leonardo
TURA Jean
SERRE née BERTRAND Yvonne
TITAUD Gabriel
CABRERA VALLE née
GARRIDO SUAREZ Isabel

décédé(e) le

11 janvier
23 mars
24 mars
5 avril
11 avril
19 mai

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr

PATRIMOINE

Les tuileries



Cadastral de 1825

- 1 – Tuileries de M. Chaussan
- 2 – Tuileries d'Escalieres
- 3 – Tuileries de M. Montessuy

Chasse/Seyssuel disposaient de plusieurs tuileries comme l'atteste le plan cadastral de 1825.

L'ancienneté des tuileries s'explique par les terres de la plaine bordant le Rhône qui se prêtent parfaitement à cette fabrication. Des tuileries furent exploitées à Givors également, dès la période Gallo-Romaine comme le prouvent de nombreuses tuiles, briques romaines et divers débris découverts dans la plaine de Givors. On peut donc supposer que la terre de la rive droite égalait celle de la rive gauche.

Dans les registres paroissiaux de Chasse, on peut lire « Floris Langlois Fermier de la Tuilerie du Seigneur de Chasse ». On peut donc affirmer que la Tuilerie de Chasse, aux Escalieres, sur le bord du Rhône, était un bien Seigneurial et que par la suite, elle est devenue propriété de la famille Langlois. La fabrication des tuiles était manuelle et pour donner leur forme, les ouvriers les formaient sur leur cuisse. Cela peut expliquer les différentes largeurs des tuiles.

Il existe toujours une tuilerie dans la ZI de Seyssuel.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



Certains passages sont extrait du livre « Racines et réalités de Chasse sur Rhône » de Mme Janine BOUILLET

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GRUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

CHERS CHASSÈRES,

3 recours, 3 rejets ! C'est le bilan de « l'opposition constructive » de la tête de liste du groupe « Chassères Avant tout ». Recours contre le résultat des élections, rejeté ! Saisine de la CADA après avoir demandé en mairie un document qui n'existe pas, rejetée ! Recours gracieux contre une délibération d'urbanisme, rejeté ! Malgré cela, elle continue de vouloir apprendre leur métier aux services municipaux, sur des sujets qu'elle ne connaît manifestement pas. Dernier exemple, elle dénonce dans la presse une mauvaise gestion financière de la

municipalité qu'elle justifie par la non réalisation du virement prévu au budget vers la section d'investissement.

1- C'est le cas dans tous les comptes administratifs de toutes les communes de France ! Il s'agit d'une opération d'ordre et d'équilibre budgétaire et non d'une dépense réelle.
2- Le résultat excédentaire du compte administratif (sans emprunt et sans hausse d'impôt) démontre justement la maîtrise des comptes de fonctionnement pour continuer à investir. **Inquiétant d'incompétence pour une élue qui prétendait accéder**

aux responsabilités. Malheureusement pour elle, affirmer des bêtises, même avec force, ne les rend pas plus vraies...

Notez que nous n'associons pas les autres membres de son groupe à cette attitude, car ils démontrent au contraire une réelle envie de participer à la vie de la commune, font des propositions constructives en commissions et répondent présents quand la commune a besoin d'eux. Merci à eux. Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère. Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ere

GRUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

État d'urgence financière

Le groupe de la nouvelle Municipalité s'est engagé dans son programme, à ne pas augmenter les impôts et à réduire les dépenses de fonctionnement. Nous avons étudié le compte administratif 2021, il apparaît que les charges dans ces secteurs ont explosées. Il est temps de déclarer l'état d'urgence financière au vu des dépenses astronomiques. Les choix actuels ne correspondent pas aux besoins de notre commune, car, comme vous avez pu le constater, rien n'a réellement changé pour vous.

Suite à cette gestion chaotique, Le risque d'augmentation de nos impôts est fort.

Qui peut le plus, fait le moins

Lors du dernier conseil municipal, il a fallu intervenir pour faire remarquer l'absence de marquage au sol rue de la liberté, ce qui a poussé la mairie à les effectuer 2 jours après notre action. Mais malgré ça, le marquage du petit terre-plein central sur le rond-point menant à l'avenue G. de Gaulle a été oublié ! Cela prouve bien, qu'aucun contrôle de fin de travaux n'est effectué.

Encore du bricolage

Au lieu de faire de vraies infrastructures

sécurisées, la mairie a installé des écluses en plastique sans aucune signalisation, bien que largement réclamées par les Chassères et qui commencent déjà à s'abîmer aux passages des poids lourds. Nous avons bien pris en compte votre demande et avons réclamé la mise en place de panneaux de signalisation de priorité.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances, bien méritées, après ces deux années compliquées. @agiresemblepourchasse38 aepc@aepc38.fr – 07.49.59.07.91

GRUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

CHERS ET CHERS CHASSÈRES,

La mairie vit au-dessus de ses moyens ! Notre groupe n'a cessé d'alerter le maire (pourant banquier ?) sur l'explosion des charges et aujourd'hui le couperet tombe : il y a bien un problème. En clair, les dépenses que la mairie utilise pour fonctionner étouffent les investissements dont les Chassères ont besoin : écoles, sécurité des routes... Quant aux rares réalisations, leurs choix sont discutables : une cour plutôt qu'une école, un Pick-up rutilant, une multitude d'études... Ainsi 2 ans auront suffi pour mettre en difficulté les finances de la ville. Les pistes envisagées ? Augmenter nos impôts,

ré-emprunter, voire les deux !

Démocratie et transparence ? Vraiment ?

Dans le même temps, la mairie compte vendre des terrains communaux pour 543 450 €. La somme est si précise que nous demandons évidemment la liste de ces parcelles ! Réponse en avril : cette liste est en préparation ; réponse en mai : cette liste « n'existe pas » ! Le budget serait-il farfelu ou bien la mairie cache-t-elle des informations ?

Pollution de l'eau : inquiétants taux de perfluorés

Début juin, les Maires de Givors et Grigny demandent aux autorités des solutions pour que « l'eau de leurs habitants soit conforme et de qualité ». Notre eau provient du même captage, faut-il que cela bouge avant ailleurs pour enfin s'en préoccuper à Chasse !!?

Nous vous souhaitons à tous de passer de belles vacances et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout



AUDITION CONSEIL, LE CENTRE DE VOTRE BIEN-ÊTRE AUDITIF

30 ans d'Expérience à vos côtés

VOTRE BILAN AUDITIF GRATUIT*

Soyez rapidement fixé sur la santé de votre audition

30 JOURS D'ESSAI² GRATUIT

Découvrez, chez vous, les bienfaits de vos nouvelles aides auditives

1 Test non médical
2 Sur prescription médicale

Prenez rendez-vous dès maintenant & rencontrons-nous !



GUY SERVETTAZ & ENZO PALMIGIANI
AUDIOPROTHÉSISTES D.E.

GIVORS
6 rue de la Fraternité
04 28 70 50 50
Bus 78, 80, 81 :
arrêt Gare de Givors Canal



AUDITION CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille

auditionconseil.fr |  

Réseau National d'Audioprothésistes, Professionnels de Santé, Indépendants

Urbat : Le meilleur choix

8 Résidences en Rhône Alpes

VILLEURBANNE



L'ATELIER DELLE

VILLEURBANNE



CŒUR BALZAC

SIMANDRES



NATUREA

VÉNISSIEUX



KUBIK GARDEN

VÉNISSIEUX



SERENITY

CORBAS



BOTANY

04 85 88 01 70





L'EXPERIENCE D'UN GRAND BÂTISSEUR

Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements - Illustrations non contractuelles - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 616

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE ET INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE 2022-2023



VENDREDI 16 SEPTEMBRE / 19 H 00

Sur réservation

communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr
ou par numéro 04 72 24 48 12

Salle Jean Jaurès . Château

Pour être informé
en direct en cas
d'alerte sur la
commune, pensez
à télécharger
l'application
PanneauPocket !

Flashez moi



**Panneau
Pocket**



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr
sous réserve des contraintes
sanitaires

juillet 2022

Mercredi 6 juillet

**Ciné-été « Le médecin
imaginaire »**

Parc du Château

(repli en Salle Jean Marion
en cas de pluie)

Samedi 9 juillet 18h

Match amical L2

Anncy-Nîmes

complexe sportif

Jeudi 14 juillet

Fête nationale

- Cérémonie à 11h

- Feu d'artifice à 22h30

au Complexe sportif

**Programme de l'été
des jeunes**

8 au 15 juillet

La Fabrik des sports

Infos : 04 72 24 29 63

18 au 23 juillet

La Fabrik à culture

Infos : 04 72 24 29 63

11 au 27 juillet

Pass'été jeune

(ateliers, sorties, loisirs)

Info : 04 78 73 86 22

Août 2022

Vendredi 12 août

**Cérémonie
d'hommage
aux victimes
du bombardement
du 12 août 1944**

Mardi 23 août

**Ciné-été
Les Bads Guys**

Parc du Château

(repli en Salle Jean Marion
en cas de pluie)

Samedi 27 et dimanche 28 août

**Championnats
de France de joute**

Septembre 2022

Jeudi 1^{er} septembre

Rentrée des classes

Vendredi 9 septembre de 14 h à 19 h

**Forum des
associations**

Place Jules Ferry

Vendredi 16 septembre

**Présentation de la
saison culturelle et
inauguration de
la Micro-Folie**
Château

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

**Journées
du patrimoine**

par la section patrimoine de
la MJC

Samedi 24 septembre

Atelier grainothèque

Récupérer, trier et
stocker ses graines

Info : 04 78 07 90 11

Jeudi 29 septembre de 9h – 12h30

Forum de l'emploi
Salle Jean Marion

Lundi 26 septembre à 18h

Conseil municipal
Salle Jean Marion